

P Organisation globale des travaux et informations pratiques

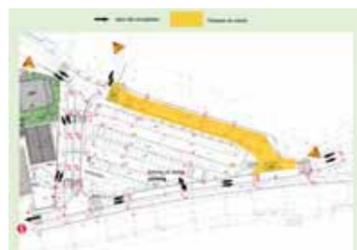
Les travaux se dérouleront sur une période d'environ 6 mois, entre mars et août 2019, selon les 6 phases ci-dessous. Il est à noter que pour chacune de ces phases :

- La desserte routière pour les voitures et les transports en commun (bus scolaires) sera toujours assurée.
- Un cheminement piétonnier permettant d'accéder aux équipements du secteur (école élémentaire, centre de loisirs, équipements sportifs) sera toujours garanti.
- La voie d'accès au lotissement des Coulins sera toujours ouverte à la circulation.
- Un tiers de l'actuel parking sera accessible et mobile en fonction du chantier durant toute la phase de travaux.

Pour minimiser au maximum les nuisances et organiser au mieux les conditions d'accès à l'ensemble du secteur, nous vous invitons à utiliser les parkings de substitution et les cheminements piétonniers tels que définis sur la vue d'ensemble située en bas de la page.

P Phasage des travaux

Phase 1 :
Établissement d'une voie provisoire côté pinède
(1^{ère} quinzaine de mars 2019)



Phase 2 :
Travaux sur le parking Est et le parvis
(de mi-mars à fin avril 2019)



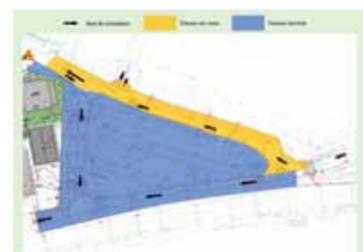
Phase 3 :
Travaux sur la voie côté départementale et le parking
(de mai à mi-juin 2019)



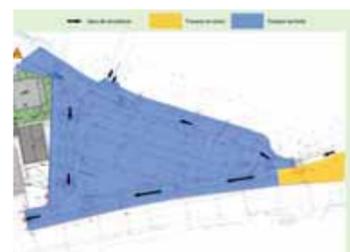
Phase 4 :
Travaux enrobé parking
(2^{ème} quinzaine de juin 2019)



Phase 5 :
Travaux sur la voie côté pinède et le parking
(Juillet 2019)



Phase 6 :
Travaux sur la piste cyclable et l'espace vert Est
(Août 2019)



P Organisation d'un stationnement de substitution et des cheminements piétonniers



- Cheminement piéton maintenu autour du complexe sportif
- Cheminement piéton par le portail du stade et le Skate Park
- P1 Nouveau parking devant le stade
- P1 bis Possibilité de parking sur le boulodrome



Lettre d'Information Spéciale

Ensuès la Redonne, le 31 janvier 2019

Travaux de réaménagement du parking du gymnase et de l'école élémentaire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

C'était attendu, c'était nécessaire, nous nous y étions engagés et aujourd'hui nous allons le réaliser. Après avoir doté cette entrée de ville de nombreux équipements nous avons prévu d'améliorer leur desserte et les conditions de stationnement.

C'est ainsi que nous avons travaillé à ce projet, avec les techniciens et à l'écoute des utilisateurs des équipements de tout le secteur.

C'est dans une logique d'organisation que nous venons de réaliser en premier lieu l'aménagement de la liaison depuis l'espace Culturel Marcel SIBILAT jusqu'au stade, il ne reste que quelques finitions dont les espaces verts et le traitement du mur du stade.

C'est donc la poursuite du projet avec la réfection complète du parking du gymnase et de l'école élémentaire qui va être réalisée dans les prochains 6 mois. Un aménagement qui va permettre de sécuriser la desserte avec la création de voies cyclables et piétonnes qui vont donc assurer une continuité depuis le village jusqu'au Val de Ricard.

Une voie spécifique pour un arrêt minute et un parvis permettront de rejoindre en toute sécurité les divers équipements.

"La capacité de stationnement sera portée à 102 places"

La capacité de stationnement sera portée à 102 places qui s'ajoutent aux 62 qui viennent d'être aménagées devant le stade, sans oublier des stationnements pour vélos et motos.

Un traitement efficace du pluvial, des conteneurs pour Ordures Ménagères et pour le tri sélectif en enterré. Le traitement des sols sera adapté à une utilisation importante et permanente.

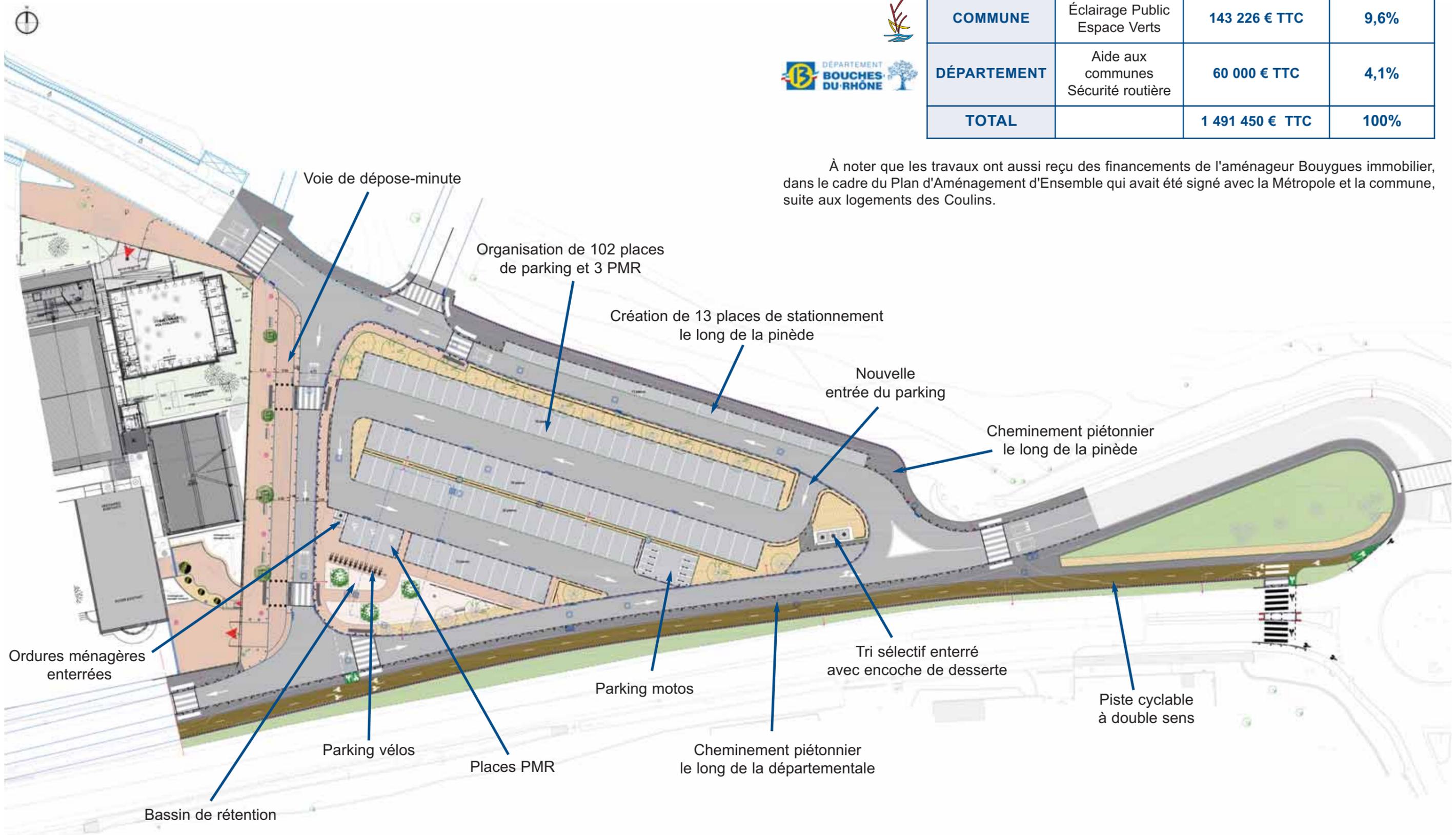
Ce sont des travaux conséquents qui vont nécessiter des mesures particulières et un phasage bien préparé afin de continuer à desservir les équipements et organiser le stationnement pendant toute la période.

C'est cette organisation que nous avons mis en concertation en conviant les représentants des utilisateurs du secteur à une réunion en cette fin janvier. Il nous a semblé judicieux avec cette lettre spéciale d'en informer toute la population qui pourra être amenée à circuler dans ce secteur pendant cette période.

Michel ILLAC
Votre Maire

P Plan final du secteur réaménagé

Cet aménagement va répondre à une grande amélioration d'utilisation de tout les équipements du secteur. Il permettra d'augmenter la capacité de stationnement, de sécuriser les voies de desserte, d'organiser les espaces (parkings vélos/motos, bacs à OM et tri sélectif enterrés), de créer des pistes cyclables et cheminements piétons et d'embellir cette entrée de ville.



P Financement



Entité	Compétence	Montant	%
MÉTROPOLE	Voirie - Pluvial	1 287 224 € TTC	86,3%
COMMUNE	Éclairage Public Espace Verts	143 226 € TTC	9,6%
DÉPARTEMENT	Aide aux communes Sécurité routière	60 000 € TTC	4,1%
TOTAL		1 491 450 € TTC	100%

À noter que les travaux ont aussi reçu des financements de l'aménageur Bouygues immobilier, dans le cadre du Plan d'Aménagement d'Ensemble qui avait été signé avec la Métropole et la commune, suite aux logements des Coulins.